



LES CAFs TOMBENT EN « EXCEPTION »



Ce terme, l'agent du service prestation des CAFs le connaît bien. Il s'agit du moment où au terme du traitement du dossier, le système informatique indique qu'il n'en peut plus, qu'il sature, qu'il « en a gros »... Et abandonne ! Il laisse l'agent se débrouiller tout seul, avec les BUGs, les SAXOs, les mesures palliatives, les forçages, les allocataires, le stock, l'angoisse ...

Aujourd'hui, les CAFs sont au bord du précipice, et ce quel que soit le service. La crise sanitaire et la réforme des Aides au Logement n'ont fait qu'illustrer le manque de moyens et la désorganisation orchestrée de la branche famille de la Sécurité Sociale.

De cellules de crises aux notes de services et projets de réorganisations, une chose est sûre : seul le dévouement de l'ensemble des agents des CAFs permet que l'organisme ne sombre pas plus bas qu'il ne l'est. Des Services Informatiques, RH, Généraux, Contrôle, Comptable, Contentieux à l'Action Sociale, Prestations et Accueil ... Tous sans exception n'ont eu de cesse de sacrifier leurs conditions de travail, leur vie personnelle pour que notre caisse puisse rendre le service que les usagers sont en droit d'attendre.

Nous, salariés des CAFs, sommes forcés de faire confiance à ce système informatique obsolète sans être sûr de payer le bon droit... @doc est plus riche en anomalies qu'en résolutions de problèmes et d'aides contextuelles.

Nous ne pouvons même plus modifier les revenus des allocataires si la DSN est erronée.

Nous devons faire face à l'insatisfaction, à la colère et au désarroi des allocataires en raison des délais de traitement et des accueils insuffisants pour répondre à leur demande.

Nous devons apprendre les nouvelles versions et la nouvelle législation sur l'aide au logement, seuls chez nous, sans soutien technique. De plus, chaque jour apporte son lot de dossiers bloqués. Nous devons nous accommoder de conditions de travail dégradées en télétravail (enfant, logement et matériels inadaptés, famille, isolement).

Nous expliquons chaque jour aux allocataires que le caf.fr et la plateforme téléphonique sont saturés !

Nous devons rattraper toute l'activité territoriale qui n'a pas été réalisée sur l'année de crise.

Nous n'avons plus de lien avec les familles que nous accompagnions hier qui en ont pourtant davantage besoin aujourd'hui. Le travail social est plus que nécessaire en cette période et doit être sanctuarisé à la sortie de crise !

Cependant, la CNAF ne partage pas ce constat : que ce soit dans la presse, ou lors de l'Instance National de Concertation, elle minimise les problèmes informatiques, loue le travail des agents sans pour autant prendre de mesures pour faire y faire face. Pire, elle ne change pas de braquet, indique que la réforme continuera coûte que coûte, et s'appuie encore et toujours sur notre dévouement. Le manque de soutien et de considération s'apparente à du mépris.

En Rhône-Alpes, **les syndicats CGT, des CAFs de l'Ain, de l'Isère, du Rhône, de la Drôme, de la Savoie et de la Loire** se sont réunies pour dépasser le constat que nous faisons tous. Au-delà de l'alerte, il est temps pour nous d'agir. Nous devons nous faire entendre !

La CGT exige :

- L'arrêt de la mise en place de la réforme trimestrialisée
- L'arrêt immédiat des rendus de postes demandés par la COG 2019-2022
- L'embauche massive de CDI pour préparer « nos jours heureux » !
- L'augmentation de la valeur du point à 10€ et la réouverture de la négociation sur la classification avec une enveloppe digne de la reconnaissance du dévouement des salariés.
- Un système informatique opérationnel et géré en interne par des salariés de la Sécurité Sociale !
- La reprise en main par les organisations syndicales de la gestion de la Sécurité Sociale et la mise en place du 100 % Sécu, qui s'avère plus que nécessaire au vu de la crise sanitaire.
- Avoir une politique digne du conseil national de la résistance par la socialisation intégrale de la valeur créée par le travail, en stoppant les exonérations de cotisations et le glissement du financement vers l'impôt.

Comme le font chaque jour les salariés en se dévouant à leurs tâches, les directions des CAFs et la CNAF leurs doivent de réagir immédiatement.

**Ainsi, nous appelons tous les salariés des CAFs,
à la grève une heure tous les mardis de 10 Hrs à 10 Hrs 55
à compter du 01^{er} Juin 2021**

